Commune de Ménières

Révision générale du plan d'aménagement local

Plan directeur communal - mobilité

Dossier final d'approbation

Echelle 1:5'000

28 septembre 2018

Mandat:1722
Document: 3_PDC_Mob_Ménières_adapt_approb.mxd
Format: 84/60

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme

Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Données cadastrales: Giner Géomatique SA, Ingénieur géomètre officiel, 1564 Domdidier / aut. n° 013/12.01.01/000
Secteurs de dangers naturels: Carte indicative des dangers de glissements de terrain, des chutes de pierre et crues (DIAF/DAEC/CCDN, Fribourg 2007)
Zones inondées Broye FR, commune de Ménières, Etat de Fribourg
Secteurs de protection des eaux souterraines: reproduction autorisée par le SEn/FR
Nature et paysage: reproduction autorisée par le SNP
Inventaire des surfaces agricoles: données digitalisées par le SeCA
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEF
Zone de gravière selon le PSEM: données digitalisées par le SeCA

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

N

Légende

Equipements routiers	existant/ satisfaisant	à améliorer	à créer
Route principale			
Route collectrice			
Route de desserte			
Parking	P	P	
Parking temporaire	P		
Carrefour			
Accès aux zones à bâtir non construites existantes et à créer			
Accès gravière			
Concept Valtraloc en cours			
Zone à vitesse modérée			
Conflit batracien / trafic routier			
Transports publics			
Ligne de bus			
Arrêt de bus			
Transport de proximité			
Chemin piéton			
Trottoir			
Passage piétion - liaison importante			
Bande cyclable			
Parking pour vélos			
Informations indicatives			
Zone à bâtir			
Zone de gravière			
Aire forestière			
Cours d'eau en surface			

Approbation

Approuvé avec conditions le 19 juillet 2017

Mise en consultation publique des conditions d'approbation par parution dans la FO n° ..... du .....

Adopté par le Conseil communal de Ménières le .....

La Secrétaire Le Syndic

....

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions le .....

Le Conseiller d'Etat, Directeur

.....